

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 1666

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,  
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE 5**

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* Le dernier alinéa du même I est complété par une phrase ainsi rédigée : « Les dotations pour le financement de l'investissement structurant ne peuvent concerner des projets conduisant à une réduction du nombre de lits hospitaliers ou à la dégradation de l'accès à un établissement de santé de proximité. » ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, nous visons à garantir que les projets d'investissement financés dans le cadre de Ségur ne conduisent pas à une diminution du nombre de lits ou à réduire la couverture territoriale et éloigner davantage les citoyens de leurs établissements publics de santé.

Cela pourrait sembler une évidence. Pourtant, il n'en est rien.

Non seulement l'enveloppe prévue par le Ségur pour financer le désendettement et l'investissement est inférieure à celle qui était prévue dans la décennie d'avant la crise.

Mais en plus, une partie importante de cet argent est promis à des « grands projets » qui sont des non-sens absolus en termes de santé.

C'est par exemple la fermeture programmée des hôpitaux Bichat et Beaujon au profit d'un nouvel hôpital géant à Saint-Ouen, appelé Grand Hôpital Nord. À la clé : 300 lits en moins, un éloignement des urgences pour les quartiers les plus populaires du nord de Paris et un nouvel hôpital géant inhumain et ingérable.

C'est encore la fermeture de 3 hôpitaux de proximité dans l'Essonne, au profit d'un autre hôpital géant, avec à la clé là aussi 400 fermetures de lits et un éloignement des populations dans un secteur où les déplacements en transports sont très difficiles.

Il est intolérable que le peu d'argent que vous avez consenti à donner à l'hôpital public serve à financer son dépeçage. Nous demandons donc par cet amendement que cela soit clairement établi.